

VITICULTURE

ÉCOPHYTO
RÉDUIRE ET AMÉLIORER
L'UTILISATION DES PHYTOS

Bulletin
de santé
du végétal
ÉCOPHYTO

Bulletin élaboré sur la base des observations réalisées dans le cadre du réseau Provence Alpes Côte d'Azur et Sud Drôme

Bulletin également disponible sur le site : <http://www.draaf.paca.agriculture.gouv.fr>

**AGRICULTURES
& TERRITOIRES**
CHAMBRE D'AGRICULTURE
PROVENCE-ALPES-CÔTE D'AZUR

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
MINISTÈRE
DE L'AGRICULTURE
DE L'AGROALIMENTAIRE
ET DE LA FORÊT



Bulletin n°9
Mardi 16 mai 2017

Pour recevoir gratuitement le BSV dès sa parution sur votre boîte mail, inscrivez-vous sur www.bsv-paca.fr

Faits marquants

Vers de la grappe : fin des vols de la première génération sur tous les secteurs de précocité.

Stades phénologiques :

Photos : CA84



Stade F (5-6f étalées) Stade G (8-9f étalées) Stade H (10-13f étalées) stade I (1ères fleurs) Stade I (pleine floraison)

Grenache

(f=feuilles)

Secteur 0 (ultra précoce) : stade 12-13 f étalées à 75% floraison, stade 25% floraison majoritaire.

Secteur I (très précoce) : stade 8-9 f étalées à 1ères fleurs, stade 13-14 f étalées majoritaire.

Secteur II (précoce) : stade 6-7 f étalées à toutes 1ères fleurs, stade 11-12 f étalées majoritaire.

Secteur III (moyen) : stade 4-5 f étalées à 11-12 f étalées, stade 9-11 f étalées majoritaire.

Secteur IV (tardif) : stade 4-5 f étalées à 10-11 f étalées, stade 7-9 f étalées majoritaire.

Secteur V (très tardif) : stade 4-5 f étalées à 6-7 f étalées, stade 6-7 f étalées majoritaire.

Muscat de Hambourg

Secteur II : stade 11-12 f étalées à 1ères fleurs.

Secteur III : stade 10-12 f étalées.

Secteur IV : stade 8-10 f étalées

Secteur V : stade 6-7 f étalées.

Grêle

Orage de grêle le 13 mai avec des dégâts variables sur les communes de : Aubres, Condorcet, Les Pilles, Montbrison/Lez, Roche-Saint-Secret-Béconne et Taulignan (26) ; Grillon et Valréas (84).

DIRECTEUR DE PUBLICATION
Monsieur Claude ROSSIGNOL
Président de la Chambre Régionale d'Agriculture Provence Alpes Côte d'Azur
Maison des Agriculteurs - 22, Avenue Henri Pontier
13626 - AIX EN PROVENCE CEDEX 1
contact@paca.chambagri.fr
04 42 17 15 00

RÉFÉRENT FILIÈRE ET RÉDACTEUR DE CE BULLETIN
Elisabeth RICAUD
CIRAME
779, chemin de l'Hermitage - Hameau de Serres
84200- CARPENTRAS
ricaud-e@agrometeo.fr
04 90 63 22 66

Mildiou

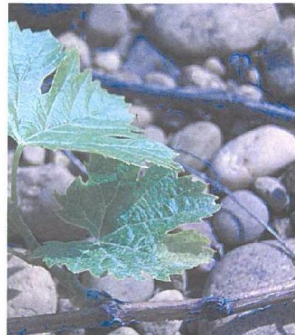
Éléments de biologie (Cf bulletin n°2)

Pour que les contaminations primaires aient lieu (foyers primaires), il faut conjointement :

- présence d'organes verts dès le stade « pointe verte (semis de pépins compris)
- présence de flaques d'eau (des rosées ne suffisent pas)
- températures supérieures à 10°C.

Ces trois conditions permettent aux œufs d'hiver de libérer les macroconidies contenant des zoospores qui contaminent les organes verts présents dans la flaque ou à proximité immédiate par éclaboussures.

Après un délai variable de 10 à 20 jours selon la température, les 1ères taches apparaissent sur le feuillage. Ce sont les foyers primaires : taches d'huile sur les organes verts présents au niveau du sol.



Les conidies présentes à la face inférieure des feuilles assurent par la suite les contaminations secondaires (repiquages) sur les autres organes en présence de pluie, de rosée ou de brouillard.



Photo CIRAME

Il y a simultanément des repiquages et de nouvelles contaminations primaires au cours de la saison.

Mesures prophylactiques

Les mesures prophylactiques désignent l'ensemble des moyens mis en œuvre dans le but de prévenir l'apparition, la propagation ou l'aggravation de la maladie.

Pour limiter le risque de contaminations mildiou :

- Limiter les flaques par l'enherbement.
- Supprimer les organes verts à proximité du sol (épamprage précoce et destruction des plantules).
- Gérer au mieux la vigueur par notamment le choix du porte-greffe, le raisonnement de la fertilisation et des irrigations.
- Les mesures limitant les entassements de la végétation (ébourgeonnage, palissage, effeuillage...) réduisent la durée d'humectation des grappes et favorisent la pénétration des spécialités commerciales au cœur de la souche.

Territoires Sud Drôme/Enclave des Papes

Analyse du risque

Les modèles Milstop et Potentiel Système détectent de nouvelles contaminations généralisées le 11 mai et très localisées les 12 ou 13 mai. Les valeurs de l'EPI (Etat Potentiel d'Infection) sont en hausse (3 à 5 points). Les symptômes devraient être visibles à partir du 22 mai.

Observations

Aucun foyer primaire observé à ce jour sur les parcelles du réseau.

- Rechercher les foyers primaires issus de la contamination du 6 mai qui devraient être visibles aux alentours du 18 mai.

Estimation du risque : en augmentation ; risque moyen en cas de pluie.

Territoire Côtes du Rhône/Vallée du Rhône

Analyse du risque

Les modèles Milstop et Potentiel Système détectent des contaminations localisées le 11 mai dans le nord Vaucluse et la Vallée du Rhône et très localement le 13 mai dans la vallée du Calavon. Les valeurs de l'EPI (Etat Potentiel d'Infection) sont en hausse de 2 à 4 points sur les secteurs concernés par une contamination, stables dans le cas contraire. Les symptômes devraient être visibles à partir du 22 mai.

Observations

Pas de nouveau foyer primaire observé à ce jour.

- Rechercher les foyers primaires issus de la contamination du 6 mai qui devraient être visibles aux alentours du 18 mai.

Estimation du risque : stable sur les secteurs sans contamination, en augmentation dans le cas contraire ; risque moyen en cas de pluie.

Territoire Sud Luberon/Bouches du Rhône/Ste Victoire.

Analyse du risque

Les modèles Milstop et Potentiel Système détectent une contamination le 11 mai sur les rares secteurs où les pluies ont dépassé 6 mm. Les valeurs de l'EPI (Etat Potentiel d'Infection) sont stables ou en hausse de 1 point. Les symptômes devraient être visibles à partir du 21 mai.

Observations

Pas de nouveaux foyers primaires. Des repiquages conséquents ont été observés sur deux parcelles témoins (parcelles ne recevant aucune protection) à Arles et à Châteauneuf le Rouge.

- Rechercher les foyers primaires issus de la contamination du 6 mai qui devraient être visibles aux alentours du 18 mai.

Estimation du risque : risque en augmentation ; moyen en cas de pluie sur les secteurs sans symptôme, moyen à localement fort en cas de pluie sur les secteurs avec symptômes.

Territoire Provence

Analyse du risque

Les conditions climatiques de cette semaine n'ont pas été favorables à de nouvelles contaminations.

Observations

Un nouveau foyer primaire a été observé à Villecroze.

Sur 59 parcelles observées du 10 au 16 mai, 52 parcelles ne présentent pas de symptôme.

- Rechercher les foyers primaires issus de la contamination localisée du 6 mai qui devraient être visibles aux alentours de 18 mai.

Estimation du risque : risque en augmentation ; moyen en cas de pluie, localement fort en cas de pluie sur les parcelles présentant des symptômes.

Black Rot :

Éléments de biologie (Cf bulletin n°2)

Black rot sur feuille (photo CA26)



Analyse du risque

Localement, les conditions climatiques du 11 mai (longue période d'humectation associée à des températures douces) ont été favorables à une contamination. Les symptômes devraient apparaître d'ici 15 à 21 jours selon les températures.

Observations

Pas de nouveau symptôme.

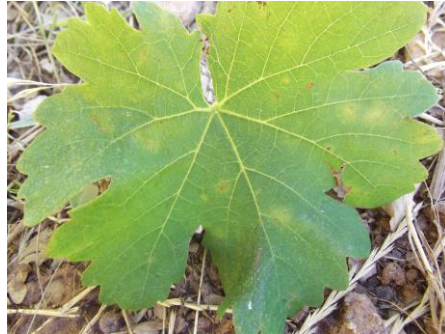
- Rechercher les symptômes issus de la contamination du 6 mai à partir du 21 mai.

Estimation du risque : risque nul en l'absence de symptôme, moyen en cas de pluie sur les parcelles avec symptômes et celles historiquement sensibles.

Oïdium

Éléments de biologie (Cf bulletin n°3)

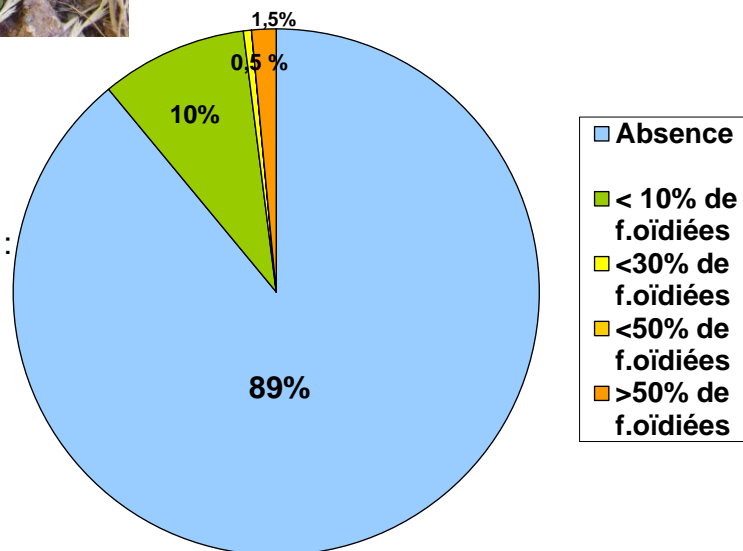
Oïdium sur feuilles :



Observations :

Oïdium sur feuilles :

Sur 206 parcelles observées du 10 au 16 mai :



Estimation du risque : risque fort sur les parcelles ayant atteint le stade 10 feuilles étalées, nul dans les autres cas.

Vers de la grappe

Éléments de biologie : Cf bulletin n°1

Observations :

Les vols se terminent en secteur tardifs.

La modélisation ACTIV prévoit le début du vol de la 2^{ème} génération à partir du 26 mai en secteur ultra précoce, du 30 mai en secteur précoce.

larve d'eudémis



larve de cochylis



glomérule



Photos issues du « Guide des Vignobles Rhône Méditerranée

Estimation du risque : nul en secteur 0, I, II, et III, localement fort sur les secteurs IV et V.

NB : les bilans de fin de première génération (observation des glomérules) pourra être réalisé la semaine prochaine en secteur 0 et I.

Les abeilles butinent, protégeons les !
Respectez les bonnes pratiques phytosanitaires

1. Les traitements insecticides et/ou acaricides sont interdits, sur toutes les cultures visitées par les abeilles et autres insectes pollinisateurs, pendant les périodes de floraison et de production d'exsudats.
2. Par **dérogation**, certains insecticides et acaricides peuvent être utilisés, **en dehors de la présence des abeilles**, s'ils ont fait l'objet d'une évaluation adaptée ayant conclu à un risque acceptable. Leur autorisation comporte alors une mention spécifique "emploi autorisé durant la floraison et/ou au cours des périodes de production d'exsudats, **en dehors de la présence des abeilles**".
3. Il ne faut **appliquer un traitement sur les cultures que si nécessaire** et veiller à respecter scrupuleusement les conditions d'emploi associées à l'usage du produit, mentionnées sur la brochure technique (ou l'étiquette) livrée avec l'emballage de la spécialité commerciale autorisée.
4. **Afin d'assurer la pollinisation des cultures**, de nombreuses ruches sont en place dans ou à proximité des parcelles en fleurs. Il faut **veiller à informer le voisinage de la présence de ruches**. Les traitements fongicides et insecticides qui sont appliqués sur ces parcelles, mais aussi dans les parcelles voisines, peuvent avoir un effet toxique pour les abeilles et autres insectes pollinisateurs. Il faut **éviter toute dérive** lors des traitements phytosanitaires.

LES OBSERVATIONS CONTENUES DANS CE BULLETIN ONT ETE REALISEES PAR LES PARTENAIRES SUIVANTS :

Chambres d'Agriculture Drôme, Vaucluse, Bouches du Rhône et Var, la SCAN, le Domaine Expérimental La Tapy, Céréalis, la CAPL, Soufflet Vigne, CoopAzur JARDICA, Association des Vignerons de la Ste Victoire, ICV Provence.

COMITE DE REDACTION DE CE BULLETIN :

Bulletin rédigé par Elisabeth Ricaud (CIRAME), en collaboration avec les animateurs territoriaux : Julien Vigne, Agnès Vallier (CA26), Eric L'Helgoualch, Claire Fersing, (CA84), Marine Balue, Julie Mazeau (CA83), Didier Richy, Vanessa Fabreguette (CA13).

N.B. Ce Bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles réalisées sur un réseau de parcelles. S'il donne une tendance de la situation sanitaire, celle-ci ne peut pas être transposée telle quelle à chacune des parcelles. La Chambre régionale d'Agriculture et l'ensemble des partenaires du BSV dégagent toute responsabilité quant aux décisions prises pour la protection des cultures. La protection des cultures se décide sur la base des observations que chacun réalise sur ses parcelles et s'appuie, le cas échéant, sur les préconisations issues de bulletins techniques.

Action pilotée par le ministère chargé de l'agriculture, avec l'appui financier de l'Office national de l'eau et des milieux aquatiques, par les crédits issus de la redevance pour pollutions diffuses attribués au financement du plan Ecophyto.